

#### Editorial :

La plupart des organisateurs affichent leur volonté d'ouvrir leurs actions à tous afin de permettre à tout bénévole de vivre une expérience d'engagement.

Dans cette lettre, Observo a choisi de montrer quel accompagnement des associations mettent en place auprès de personnes en difficultés et/ou suivies par des structures spécialisées afin de les mener vers une démarche de volontariat et ce, à partir de l'expérience de deux réseaux d'acteurs.

Beaucoup de structures recherchent des partenaires pour proposer des projets aux jeunes dont elles ont la responsabilité éducative.

Nous désignons par « structure » les centres d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement comme les structures **socio-éducatives** (de type Centre d'Education Renforcée, Centre de Placement Immédiat, foyer, Centre d'Action Educatif, village d'enfant, mission locale) et **médico-sociales** (Institut Médico-Educatif, Centre Médico-Psychologique, Centres d'Aide par le Travail - CAT/ESAT). De la même manière, certaines structures sociales souhaitent organiser une action avec un groupe déjà constitué et sollicitent une association pour la mettre en place. Les participants peuvent alors être plus partie prenante de l'organisation de l'action.

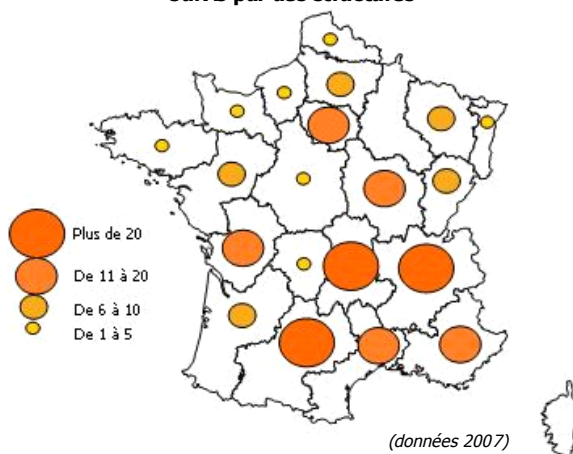
Par ailleurs, les associations ont la volonté que leurs actions soient ouvertes à tous : c'est pourquoi elles encouragent des personnes qui n'auraient pas fait spontanément la démarche de participer à une action volontaire et collective. L'observatoire s'est intéressé à l'accompagnement et au suivi effectués pour s'adapter à des besoins plus spécifiques, à travers des modalités à l'exemple de celles mises en places par des associations qui font des chantiers.

Ces expériences sont d'autant plus concluantes qu'une dynamique s'instaure entre les jeunes, leurs éducateurs et les associations d'accueil.

#### L'accueil de « volontaires suivis » en chiffres l'exemple des chantiers de bénévoles

En moyenne chaque année, **40% des chantiers** organisés en France accueillent des volontaires suivis par des structures. Ces volontaires représentent **15% des bénévoles** accueillis. La carte suivante présente la répartition géographique des actions accueillant des personnes plus « suivies » (suite page suivante).

Nombre d'actions ayant accueilli des bénévoles  
suivis par des structures



En 2009, l'**Union REMPART** a entrepris une action en faveur de jeunes relevant de structures sociales ou issus de quartiers défavorisés. Nous nous sommes entretenus avec **Amandine Bertrand**, chargée de l'accueil de jeunes en difficultés sur les chantiers de bénévoles REMPART.

#### Avec quelles structures sociales avez-vous travaillé ?

En 2009, outre les structures que nous connaissons depuis des années, nous avons réalisé un travail de sensibilisation auprès de nouvelles structures, d'éducateurs, de jeunes liés à différents secteurs : justice - prévention, action sociale, santé et formation - emploi.

#### Quelle préparation avec l'association locale ?

Bien avant, durant la préparation des chantiers, nous rencontrons les associations membres du réseau REMPART pour aborder l'accueil de personnes en difficulté et faire le point sur les questions qu'elles se posent. Par la suite nous jouons un rôle de mise en relation puis de garantie du lien et du suivi.

#### Quelle évaluation est faite au retour ?

Nous envoyons des questionnaires d'évaluation aux associations et aux éducateurs. Dans l'ensemble, les échos sont excellents !

#### Qu'apportent ces expériences aux jeunes ?

La liste est longue ! Le chantier peut être une révélation professionnelle pour certains jeunes et leur donner l'envie d'intégrer des formations dans les domaines du patrimoine, du bâtiment par exemple. Intervenir sur un site patrimonial et contribuer à sa restauration est un plus pour les jeunes qui sont fiers de leur participation. Leurs compétences et savoirs faire sont valorisés tandis qu'ils s'ouvrent à de nouveaux horizons et s'épanouissent. Pour finir, les chantiers sont un merveilleux outil d'éducation à la citoyenneté de par la mixité sociale et culturelle qu'ils impliquent.

#### Qu'en est-il des autres bénévoles et des associations locales ?

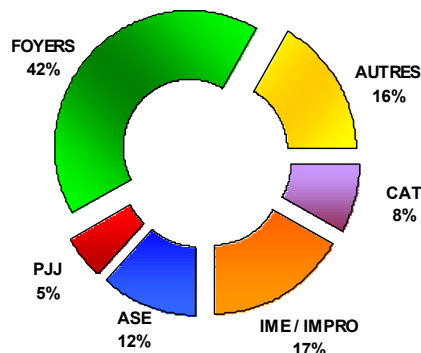
Pour les autres bénévoles, l'expérience est tout aussi enrichissante pour les mêmes raisons. Ils apprennent beaucoup au contact de jeunes qui sont confrontés à des quotidiens différents. Du côté des associations membres du réseau REMPART qui accueillent, il est très valorisant de pouvoir contribuer directement au développement personnel de ces volontaires plus en difficulté sans pour autant les stigmatiser.

#### Existe-t-il des aides pour les jeunes ?

Si les jeunes sont suivis, leur structures d'accueil peuvent prendre en charge leurs frais de transport et de participation aux chantiers. De plus, l'Union REMPART a créé une bourse de mobilité sur ses fonds, afin de prendre en charge les frais de jeunes n'étant pas « suivis » mais vivant dans les territoires urbains en difficultés.

La grande majorité des volontaires sont suivis par des **foyers d'accueil** (42%) et par des structures médico-sociales de type IME, IMPRO et CAT.

**Structures dont sont issus les volontaires accueillis dans des actions collectives**



*PJJ : protection judiciaire de la jeunesse*  
*ASE : aide sociale à l'enfance*  
*IME : instituts médico-éducatifs*  
*IMPRO : instituts médico-professionnels*  
*CAT : centre d'aide par le travail*

### Participer à des actions à l'étranger

La réussite de tout projet mobilisant des personnes en difficultés à l'étranger repose sur un partenariat solide et durable entre les associations d'envoi et d'accueil ainsi qu'avec les structures qui suivent ces personnes pour les amener à des projets internationaux.

Par exemple en 2007, **140 volontaires** français venus par des structures spécialisées ont été **mobilisés** sur des **chantiers de bénévoles** organisés à l'étranger, principalement dans des pays d'Europe.

Certains programmes se sont développés pour apporter un cadre pédagogique, un accompagnement renforcé et un soutien financier pour des expériences d'engagements à l'étranger.

#### L'exemple de deux programmes :

Le **Service Volontaire Européen Court Terme (SVE CT)** est l'un des cadres possibles qui permet de soutenir des expériences de mobilité et de découverte d'engagements. Prévu pour les 18 à 30 ans sans accès aux projets long par manque d'autonomie, le SVE court terme dure moins d'un mois. Il se distingue également par l'existence d'un tutorat renforcé et la possibilité d'une visite préparatoire. Les frais sont pris en charge par la Commission Européenne. Ces projets se préparent longtemps à l'avance.

La mobilisation à l'étranger peut aussi entrer dans le cadre d'un projet de groupe tel le **VVV/SI** (Ville Vie Vacances/ Solidarité Internationale - **Politique de la Ville**). Les projets VVV/SI concernent des groupes de 10 à 16 jeunes qui s'impliquent pendant 3 à 4 semaines sur des projets qu'ils ont montés ensemble, sous le parrainage d'une association de solidarité internationale. En 2007, **493 jeunes** ont participé à **55 chantiers** de type VVV/SI organisés dans **10 pays** différents.

**Concordia** fait partie des 182 associations françaises ayant reçu l'agrément pour l'envoi de volontaires en SVE. Nous avons interrogé **Rita Silva**, chargée de mission volontariat pour l'association.

#### Comment et à qui proposez-vous le SVE Court Terme ?

A Concordia, nous préférons que le volontaire ait déjà participé à une action en France avant d'envisager le SVE Court Terme. Nous avons fait connaissance avec lui et avec sa structure s'il est suivi. Nous pouvons ainsi mieux évaluer ses besoins et attentes. Le chantier est l'un des outils utiles grâce à sa dimension multiculturelle très forte.

#### Comment travaillez-vous avec la structure qui encadre le bénévole ?

Tous les ans, nous rencontrons de nouvelles structures pour parler des actions proposées et des parcours possibles pour des jeunes. Les structures ayant déjà travaillé avec nous peuvent témoigner de leurs expériences passées. Nous travaillons avec certaines structures depuis une dizaine d'années et au fil des ans, des relations privilégiées se sont installées. Nous leur proposons ensuite de venir nous rencontrer avec le(s) jeune(s) intéressé(s).

#### Quel travail avec les associations partenaires à l'étranger ?

Les échanges de volontaires ne se font qu'avec les partenaires que nous connaissons particulièrement bien. Il est indispensable de pouvoir garantir un bon encadrement pour des besoins plus spécifiques. Pour des partenariats plus récents nous organisons un déplacement et une rencontre des trois parties (association d'envoi, volontaire et association d'accueil).

#### Quelle préparation des futurs volontaires ?

Nous organisons au moins trois rendez-vous avec le jeune et sa structure pour présenter le projet et discuter de ses motivations, de la préparation du voyage et préparer le rendez-vous avec l'association d'accueil sur place. De plus, nous pouvons présenter des volontaires étrangers venus en France ou des volontaires de France ayant eu une expérience similaire à celle que le jeune s'apprête à vivre. Nous proposons également la participation à des week-ends ou autres rencontres de notre association.

#### Quel suivi est mis en place pendant et après le projet ?

Durant son séjour, le volontaire est encadré par un « tuteur » sur place et nous restons en contact. La fréquence des contacts dépend du volontaire. Certains préfèrent un contact long et régulier tandis que d'autres tiennent à leur « indépendance ». Au retour, nous voyons le volontaire pour un débriefing. Nous cherchons à savoir ce qu'il retire de l'expérience et s'il est intéressé pour poursuivre un investissement dans les activités de notre association. Nous pouvons également proposer des volontariats plus longs.

#### Quel est l'apport du SVE Court Terme en tant que volontariat ?

Le SVE Court Terme apparaît comme un cadre plus adapté aux réalités de la vie de certains volontaires. Je vois trois grands apports du dispositif pour les « jeunes ayant moins d'opportunités ». Tout d'abord, l'expérience du SVE ouvre une porte vers de nouvelles possibilités, alimentées par la rencontre de personnes d'autres cultures, la réalisation d'un travail utile et peut être l'apprentissage d'une nouvelle langue. Le SVE Court Terme est aussi un « test » pour le jeune qui va se découvrir hors de la structure qui le suit, hors de son quotidien. Pour finir, je le vois comme un parcours d'insertion pour le jeune qui peu à peu gagne en indépendance et en responsabilités.